

EURO CRM : don de Rs 847 000 à des enfants handicapés

■ XLD : « La loi sera plus sévère envers les entreprises qui n'emploient pas les handicapés »

EURO CRM, entreprise française opérant dans le secteur BPO et installé à Maurice depuis cinq ans, a remis un chèque de Rs 847 000 à l'association des handicapés de Malherbes. Ce don, rendu possible grâce à la Corporate Social Responsibility (CSR) de la compagnie, a été officiellement remis mercredi à Moka, en présence de Xavier-Luc Duval, ministre de l'Intégration sociale et de l'Economic Empowerment, et de Michael Sik Yuen, ministre des PME, des Coopératives et de la Protection des Consommateurs. Le vice-Premier ministre en a profité pour évoquer un éventuel durcissement de la loi afin de pénaliser les entreprises n'offrant pas d'emploi aux personnes handicapées.

L'association des handicapés de Malherbes vient principalement en aide aux personnes souffrant de déficiences mentales. Elle regroupe une trentaine de handicapés mentaux, âgés de sept ans à monter, qui sont réunis tous les jours au centre social de Malherbes, où un déjeuner leur est offert. La somme remise par EURO CRM sera utilisée pour la mise en place d'un day care centre, « essentiellement pour louer un local », explique Marie Rose Gaspard, présidente de l'association. Elle poursuit : « Nous allons également offrir des cours de formation dans plusieurs domaines, afin que ces handicapés de-



De g. à dr. en arrière-plan : Marie Rose Gaspard, Xavier-Luc Duval et Pia Heitz Casanova en compagnie des handicapés de Malherbes

viennent autonomes. Des sorties sont également prévues tous les mois, et nous comptons aussi organiser plusieurs activités à leur intention. Nous n'avons pas suffisamment d'argent pour concrétiser tous ces projets auparavant, mais maintenant nous pourrions les faire aboutir. »

Pia Heitz Casanova, PDG d'EURO CRM, affirme pour sa part que son entreprise est « fière de contribuer au développement du pays par le biais du CSR ». « Ce sont des causes fortes que d'aider ces personnes handicapées. Ce genre d'activités est inscrit dans notre politique, et c'est notre devoir en tant qu'entreprise citoyenne », met-elle en avant. EURO CRM a également contribué à l'achat de cadeaux pour des familles défavorisées pendant les fêtes de fin d'année. D'autre part,

la compagnie apporte son soutien à une association qui œuvre pour la protection de l'environnement.

À l'occasion de cette remise de chèque, mercredi, Xavier-Luc Duval s'est exprimé sur l'intégration des personnes handicapées au sein des entreprises à Maurice. « Depuis le début de notre mandat, la ministre de la Sécurité sociale, Leela Devi Dookun-Luchoomun, et moi-même avons sans cesse parlé de la nécessité d'aider les handicapés. Depuis sept mois, nous l'avons rappelé en permanence. Nous avons surtout demandé aux entreprises de respecter la loi stipulant que chaque entreprise ayant plus de 35 employés se doit d'avoir 3% de son effectif constitué de handicapés. Nous avons même organisé un job fair l'année dernière, et une quinzaine de handicapés

ont ainsi obtenu de l'emploi. Mais nous sommes déçus en général. Nous avons donné beaucoup d'encouragements, mais nombre d'entreprises ne respectent pas la loi. J'ai parlé à la ministre Dookun-Luchoomun ce matin (NdLR : mercredi), et elle m'a dit qu'elle allait durcir considérablement la loi pour les entreprises ne la respectant pas. Elles auront à payer une amende annuelle par handicapé manquant dans leur effectif. Il est important que la société aide ceux qui sont dans le besoin. Il est aussi important qu'un handicapé ne souffre pas deux fois : premièrement, de son handicap, et, deuxièmement, de la pauvreté. Je lance un dernier appel aux entreprises pour qu'elles respectent cette loi », a soutenu le ministre.

JAYSON PAUL